

Communiqué de presse

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ETABLIE PAR



EN REPONSE A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIE PAR

ANDROMEDE

VISANT LES ACTIONS ET LES OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS DE LA SOCIETE OENEO

Le présent communiqué a été établi par OENEO et diffusé en application des dispositions de l'article 231-27 3° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« AMF »).



En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°13-241 en date du 28 mai 2013 sur la note en réponse établie par la société OENEO.

La note en réponse établie par OENEO est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'OENEO (www.oeneo.com), et mise gratuitement à la disposition du public au siège de OENEO (123 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment, juridiques, financières et comptables de OENEO seront mises à la disposition du public, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Contact

Hervé Dumesny (Directeur Général Adjoint-Finances d'OENEO) : 01 58 36 10 93